

Questions ouvertes des gestionnaires locatifs et actualité

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaire, gestionnaire locatif, négociateur immobilier et tout collaborateur en droit immobilier

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances et adapter sa pratique aux dernières évolutions législatives et jurisprudentielles
- Anticiper les difficultés susceptibles de survenir dans le cadre de l'exécution d'un bail à usage d'habitation d'un bail commercial et professionnel et à sa résiliation
- Résoudre amiablement un litige ou un sinistre locatif

Contenu :

Actualité législative et jurisprudentielle intéressant la gestion locative

- L'encadrement des loyers
- Le bail de mobilité
- Loi climat et résilience du 22 août 2021 : l'indécence énergétique
- Loi pouvoir d'achat du 16 août 2022

Résolution des questions soulevées par la proposition de clauses ou de cas pratiques

- La répartition et prise en charge des travaux et dépenses
- La gestion des sinistres : dégâts des eaux, humidité, incendie...
- Les états des lieux
- Les particularités pour les lots de copropriété et impacts en gestion locative

- Les congés
- Impayé et indécence : résiliation éventuelle du bail

Et les autres questions soulevées par les participants

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances en droit immobilier sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation
